

TÉLÉPHONIE MOBILE L'antenne-relais pointée du doigt

«Parfois, lorsqu'on rentre chez nous, on retrouve les volets électriques grands ouverts. On les a fait vérifier par l'installateur. Il n'a rien détecté d'anormal. On s'interroge : est-ce que l'antenne-relais en brouillant les fréquences perturberait le système ? Cela arrive quand même presque une fois tous les trois jours.

On peut alors tout aussi bien se retrouver enfermé dehors », raconte Marie-France Hilaire. Un désagrément qui fait sourire jaune cette Bollénoise.

Elle cache un certain nombre d'inquiétudes polarisées sur l'antenne-relais située à une centaine de mètres (Ndlr : 50/60 m) de sa maison, au niveau du château d'eau, quartier des collines de Barry à Bollène.

Ou plutôt sur les ondes émises par celle-ci.



Dominique Hilaire, comme plusieurs de ses voisins, se pose des questions sur la potentielle nocivité de l'antenne-relais à proximité de chez eux.

Problèmes de sommeil

Installés là depuis 2000, Dominique et Marie-France Hilaire ont choisi sans crainte de quitter la Levade pour emménager dans ce quartier, pourtant à quelques dizaines de mètres d'une antenne-relais appartenant à l'opérateur de téléphonie Orange. Mais, avec le temps, le couple s'interroge. Les problèmes de sommeil de leur fille de 11 ans sont-ils dus à ces fameuses ondes émises par l'antenne de téléphonie Orange ?

Peut-être ou peut-être pas. « C'est un peu comme pour le nucléaire ; mon mari qui a travaillé pendant plusieurs années au Tricastin, et qui est maintenant maçon à son compte, a eu un cancer. Est-ce lié ? Pour les antennes-relais, c'est pareil ; on manque d'informations » déplore cette maman.

Des inquiétudes qui ne peuvent qu'être renforcées par la dernière décision du tribunal de grande instance de Nanterre demandant à la société Bouygues de démonter une antenne située près d'habitations à Tassin Demi Lune dans le Rhône.

Faut-il appliquer le principe de précaution ?

Faut-il appliquer le principe de précaution ? Plusieurs voisins des Hilaire partagent la même interrogation. La maison de Michèle Guérin est la plus proche de l'antenne. À une soixantaine de mètres environ. « L'un de mes garçons est hyperactif. Certes, il l'était déjà alors qu'on n'habitait pas encore ici. » Il n'empêche. Préoccupée, elle avoue jeter un oeil régulièrement sur internet afin de se renseigner, notamment par le biais des "Robins des toits", une association nationale pour la sécurité sanitaire dans les technologies sans fil. « L'hyperactivité ne peut-elle pas être un des symptômes potentiels ? »

Est-on prêt néanmoins à abandonner le confort apporté par les téléphones portables ? « Oui, si j'apprenais que c'était dangereux pour mes enfants » lance sans hésiter Michèle Guérin. Mais tout le monde est-il sur la même longueur d'ondes ?